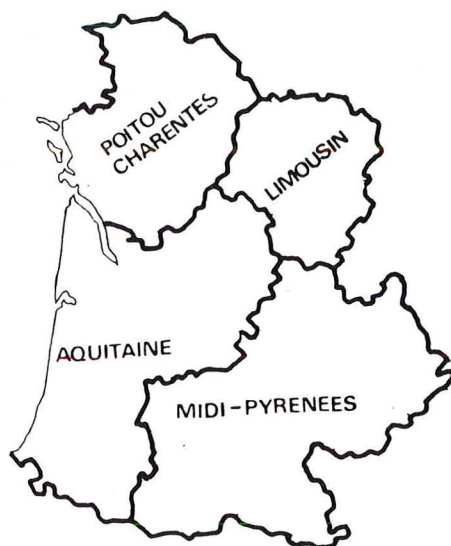


AQVITANIA

TOME 5
1987

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. DUSSOT , <i>La nécropole gallo-romaine à incinération de Louroux, commune de Saint-Priest (Creuse)</i>	3
F. MOSER, J.-L. TILHARD , <i>Un nouvel atelier de sigillée en Aquitaine</i>	35
L. MAURIN , <i>CIL VIII, 1251 et l'enceinte romaine de Bordeaux</i>	123
C. RICHARD , <i>Lieux cultuels gallo-romains du sud de la Vienne : apport de la prospection aérienne</i>	133
N. LE MASNE de CHERMONT , <i>Les fouilles de l'ancien évêché de Poitiers (Vienne)</i>	149
C. BALMELLE, J. LAPART , <i>La mosaïque à décor de pampres de Valence-sur-Baïse (Gers)</i>	177

NOTES ET DOCUMENTS

F. RÉCHIN , <i>Les céramiques communes de l'oppidum de Bordes (Pyrénées-Atlantiques) (fin II^e-I^{er} siècle av. J.-C.)</i>	203
L. MAURIN, J.-L. TILHARD , <i>Une patère en céramique « précampanienne » à Saintes</i>	213
G. LINTZ , <i>La nécropole gallo-romaine de Monboucher (Creuse)</i>	217

Ce numéro a été publié avec le concours financier du ministère de la Culture, direction du Patrimoine, sous-direction de l'Archéologie, du Centre national de la Recherche scientifique et de l'Université de Bordeaux III.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)* à la Fédération Aquitania, 28, place Gambetta, 33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 -

Prix et mode de paiement.

Règlement (à joindre obligatoirement au bulletin de commande) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Le Tome 1, 1983, le Tome 2, 1984, le Tome 3, 1985, le Tome 4, 1986, et le Supplément 1, 1986, sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : 140 F Franco. Tome 4 : 170 F franco

Tome 2 : 170 F Franco.

Tome 3 : 170 F Franco. Supplément 1 : Actes du VIII^e. colloque sur les Ages du Fer, 350 F Franco.

Guy LINTZ

LA NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE DE MONBOUCHER (Creuse)

THE GALLO-ROMAN NECROPOLIS OF MONTBOUCHER (Creuse)

Résumé : En Limousin, de nombreuses petites nécropoles à incinération furent détruites par des travaux agricoles lorsque les tracteurs succédèrent aux attelages traditionnels. Le mobilier recueilli dans l'une d'elles, découverte en Creuse en 1961, était conservé dans la famille du propriétaire du terrain. A partir de ces objets et de deux notes publiées dans une revue locale, nous avons essayé de retrouver la composition de cette nécropole qui comprend au minimum sept sépultures datées de la fin du II^e siècle. Les sépultures en coffres funéraires côtoient les urnes en terre cuite, ou même en verre, déposées à même la terre. Les éléments du rituel funéraire restitués complètent les connaissances acquises à partir de quelques fouilles récentes.

Abstract : *In Limousin, many small necropolis for incineration were pulled-down by agricultural labours when the tractors succeeded the traditional harnessings. The furniture collected in one of them, discovered in Creuse in 1961, were retained in the family of the ground's owner. From these objects and two notes published in a local review, we tried to find the composing of this necropolis which includes at least seven sepultures dated from the end of the second century. The sepultures in funerary chests keep close to the urns in backed clays or even in glass, set down on the ground. The restored elements of the funeral ritual finish off the knowledges acquired from some recent excavations.*

En février 1961, au cours d'un labour, M. Mortier exhuma une sépulture gallo-romaine. La découverte eut lieu à 250 m au sud-est du village de la Cour, dans la partie inférieure d'un champ dit *la Couture du Haut* ou encore *la Sagne*¹. Cette parcelle, située dans la partie inférieure d'un versant, près d'un ruisseau, est orientée à l'est. Cette découverte avait fait, à l'époque, l'objet de notices brèves².

Par chance, nous avons pu examiner la plus grande partie du mobilier recueilli qui est actuellement conservé par la famille de M. Poutet, propriétaire du terrain. En 1961, ces objets avaient bien été déposés au musée de Guéret pour étude mais ils n'y sont pas restés.

Les trouvailles de sépultures antiques, fréquentes en Limousin dans les années 50, se sont considérablement raréfiées depuis. L'introduction des labours avec une charrue tirée par un tracteur en remplacement du brabant attelé à des bœufs, ou même des vaches, a eu un rôle prépondérant dans la destruction des nécropoles antiques. Pénétrant plus profondément, le soc de la charrue accroche le couvercle ou le socle du coffre funéraire, l'arrachant de terre, là où, auparavant, le soc du brabant, et à fortiori de l'araire, glissait au-dessus de l'obstacle ou le contournait. Depuis le début des années 60, les découvertes de sépultures gallo-romaines au cours de travaux agricoles se sont progressive-

Guy LINTZ, Conservateur des antiquités historiques du Limousin, La Pacaille, Veyrac, 87520 ORADOUR-SUR-GLANE.

En collaboration avec Muriel BINET, petite-fille du propriétaire, qui a bien voulu nous communiquer le matériel conservé dans sa famille et nous a aidé pour son étude.

1. Cadastre de 1969, section BD, parcelle n° 51.

2. HEMMER (H.), *Découvertes gallo-romaines à Montboucher*, *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse*, 34, 2, 1961, p. 176-181 ; FOURNIER (P.-F.), *Informations archéologiques*, *Gallia*, XIX, 2, 1963, p. 490-491 ; CALINAUD (R.) et CHAUSSADE (M.), *Cimetière gallo-romain de la Cour-Magnat Montboucher, notes complémentaires*, *Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse*, 37, 3, 1971, p. 593-595.

ment rarifiées en raison de deux facteurs : d'une part, la profondeur atteinte par les labours s'est stabilisée et, d'autre part, l'exode rural a accéléré le remplacement de la polyculture traditionnelle par l'élevage. A cela s'ajoute l'enrésinement de surfaces importantes ce qui diminue d'autant les surfaces labourées.

Ce sont ces raisons qui nous ont incité à reprendre l'étude du matériel mis au jour à la Cour malgré d'importantes lacunes dues aux années qui se sont écoulées depuis (oubli, objets égarés...).

Les conditions de la découverte ne permettent pas de connaître la structure précise des tombes, leur position relative, ni même le nombre exact de sépultures exhumées. Les informations glanées auprès de la famille du propriétaire, dans les archives de la Direction des Antiquités Historiques ou dans les notes citées plus haut, nous renseignent toutefois sur les types de sépultures mises au jour. Ce sont des sépultures à incinération en coffres funéraires et en urnes cinéraires déposés à même la terre.

Les coffres funéraires en pierre sont fréquents en Limousin et plus particulièrement en Creuse où, en 1943, le Dr. Janicaud en recensait 1372. Ils se composent d'un socle et d'un couvercle taillés dans la roche locale, soit le granite dans la majorité des cas.

Le socle affecte la forme d'un cylindre ou d'un parallélépipède plus ou moins régulier. Le réceptacle destiné à recevoir le dépôt funéraire est creusé dans sa face supérieure, toujours parfaitement travaillée. Un bourrelet réservé au pourtour du réceptacle évite la pénétration des eaux d'infiltration et contribue au maintien du couvercle sur le socle.

Le couvercle s'ajuste sur ce bourrelet par une feuillure creusée dans sa face inférieure. En outre, la partie centrale est généralement surcreusée afin que le col de l'urne cinéraire éventuelle ne soit pas brisé lors de la fermeture de la tombe. En effet sa hauteur excède toujours la profondeur du réceptacle. Son aspect extérieur varie considérablement d'une tombe à l'autre. Parfois à peine dégrossi, il peut, dans certains cas, devenir un cippe parfaitement régulier. Les socles cylindriques sont le plus souvent associés à des couvercles en forme de calotte sphérique.

Les dimensions moyennes sont de 0,50 m pour le côté ou le diamètre et 0,35 m pour la hauteur du socle. La hauteur du couvercle dépend davantage de sa forme et peut donc varier considérablement.

LES SÉPULTURES

A. Sépultures avec coffres cinéraires.

Sépulture n° 1. Elle est constituée par une urne cinéraire en terre cuite enfermée dans un coffre funéraire en granite. De plan polygonal, il mesure 0,48 m dans sa plus grande dimension et 0,37 m de hauteur. Il possède un réceptacle cylindrique de 0,25 m de diamètre et 0,21 m de profondeur, bordé par un bourrelet haut de 0,02 m et large de 0,05 m. La hauteur du couvercle trapézoïdal ne dépasse pas 0,23 m³.

L'urne placée dans le réceptacle correspond, d'après la description et les dimensions connues, à notre n° 13⁴. C'est de cette sépulture que provient la totalité du matériel métallique : monnaie, bracelet et couteau. Ces objets se seraient trouvés soit dans l'urne⁵, soit entre l'urne et la paroi du réceptacle⁶. Si l'on se réfère aux autres découvertes, les deux possibilités peuvent s'envisager. Ces objets ont aujourd'hui disparu. De nombreux tessons de céramiques furent découverts autour de ce coffre. Il n'est toutefois pas possible, parmi ceux conservés, de savoir lesquels appartenaient à cette sépulture.

Sépulture n° 2. Il s'agit d'un coffre funéraire à quatre pans mesurant, en diagonale, 0,55 à 0,62 m et 0,25 m de hauteur. Le réceptacle de 0,235 m de diamètre n'a que 0,17 m de profondeur. Le couvercle est un cylindre aplati (diamètre : 0,56 m ; hauteur : 0,17 m). Aucune précision n'est fournie sur le contenu du réceptacle⁷.

Sépulture n° 3 : Elle correspond à un coffre funéraire cylindrique de 0,45 à 0,46 m de diamètre avec un réceptacle large de 0,21 et profond de 0,16 m. Les restes calcinés du défunt étaient déposés à même la pierre, sans urne⁸.

La description ne permet pas de faire le rapprochement entre l'un des coffres II et III de Calinaud et le second coffre décrit par Hemmer. Ce dernier précise qu'il avait été fouillé depuis longtemps et que son réceptacle ne contenait plus que de la terre végétale. Un couvercle, conservé dans la cour de la ferme lui a été associé⁹.

Bien que les dimensions du coffre III de Calinaud semblent correspondre au second coffre d'Hemmer, il semble hasardeux d'établir un parallèle entre les deux descriptions. L'un ne contenait plus que de la terre végétale alors que l'autre renfermait encore le dépôt funéraire. Tout au plus, pouvons-nous affirmer que trois coffres furent découverts, ce qui nous a d'ailleurs été confirmé par la famille du propriétaire. Il n'est toutefois pas exclu que la découverte d'un

3. HEMMER *l.c.*, coffre ; CALINAUD *l.c.*, coffre I.

5. HEMMER, *l.c.*, p. 177.

7. *Ibid.*, coffre II.

4. CALINAUD, *l.c.*, p. 595.

6. CALINAUD, *l.c.*, p. 594.

8. *Ibid.*, coffre III.

9. HEMMER, *l.c.*, p. 178.

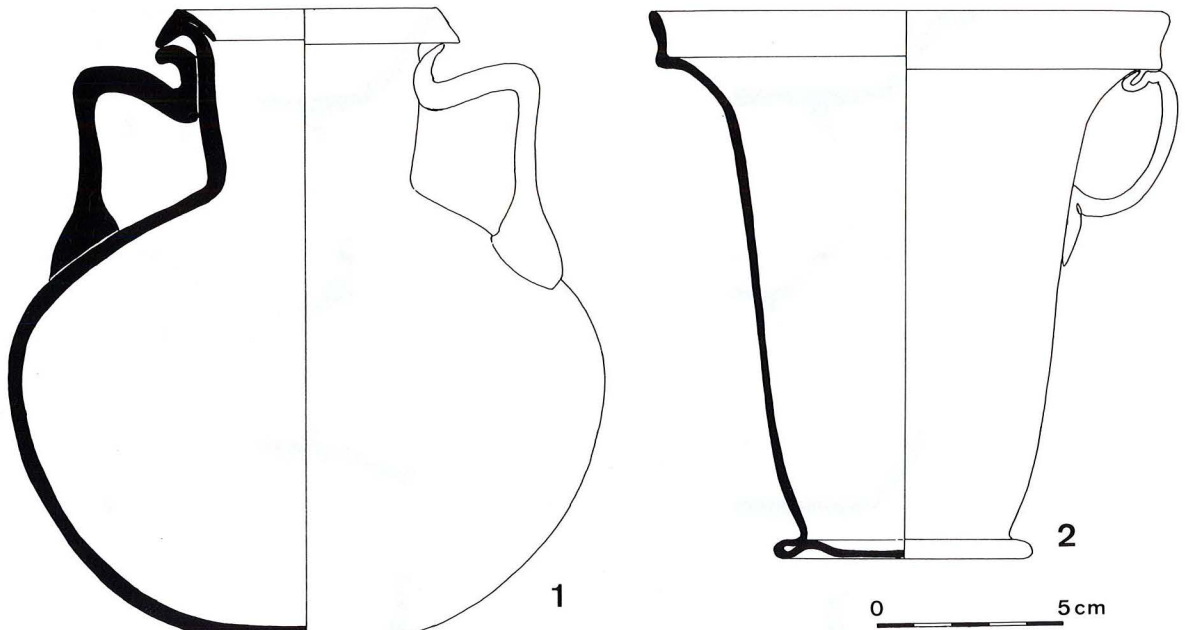


Fig. 1. — Urne et gobelet en verre.

troisième coffre soit postérieure à 1961. Nous n'avons malheureusement pas pu revoir et dessiner ces coffres funéraires, volés en 1985.

Ils sont taillés dans granite connu localement sous le nom de *granite de Saint-Amand-Jartoudeix*. Il s'agit d'un granite porphyroïde de grain moyen appartenant au massif granitique d'Auriat. Cette roche apparaît à quatre kilomètres à l'est du village de la Cour qui est implanté sur des gneiss (Carte géologique au 1/50000, feuille XXI-30, Bourganeuf).

B. Les sépultures sans coffre funéraire

D'autres sépultures furent trouvées en pleine terre, mais, là encore, la relation des découvertes ne permet pas d'avoir une idée précise de leur nombre, en particulier en ce qui concerne les récipients en verre. Dans tous les cas, il semble que les récipients funéraires furent découverts à même la terre. Malgré la mention de coffrets de protection en bois suggérés par la présence de clous¹⁰, il faut se montrer extrêmement prudent car des clous se trouvent toujours, parfois en nombre important, dans le résidu de la crémation déposé autour du coffre funéraire ou de l'urne. Seule une fouille et le relevé précis de leur position prouveraient l'existence de tels coffrets.

Sépulture n° 4. Urne en terre cuite contenant les cendres et ossements, sans aucun mobilier¹¹. Il s'agit du pot n° 11 de l'inventaire du matériel ci-après.

Sépulture n° 5. Urne plus volumineuse qui renfermait des ossements « ne semblant pas être des ossements humains »¹². Ce récipient en céramique commune correspond au n° 12 de notre inventaire.

Sépulture n° 6. Urne en poterie rouge contenant, dans le fond, des ossements et des cendres¹³. Nous n'avons pas dessiné cette céramique. C'est un pot en pâte grossière, brisé au niveau de la partie la plus renflée de la panse.

Sépulture n° 7. Elle est constituée par une urne en verre conservée dans la famille du propriétaire (fig. 3, n° 1 et fig. 4, au milieu, à droite). Cette urne de forme Morin-Jean 3 n'est citée que dans *Gallia*¹⁴.

Sépulture n° 8 (?). Le gobelet en verre de forme Morin-Jean 93 fut considéré comme une urne cinéraire¹⁵. Ce gobelet, placé contre l'urne en terre cuite de la sépulture n° 5 ne contenait qu'une « très petite quantité d'ossements très effilés et très menus ». S'agit-il d'une urne cinéraire ou d'un vase à offrande ? Pour notre part, en raison de ses dimensions et de sa position, nous pencherions plutôt en faveur de la seconde hypothèse.

Sépulture n° 9 (?). Sur les photos prises par Mme Nicolas à l'époque de la découverte, figure une seconde urne en verre de forme Morin-Jean 3 (fig. 4, en haut à droite). C'est d'ailleurs la photo de cette urne qui illustre la notice de *Gallia*¹⁶. Cette seconde urne en verre ne figure pas dans le

10. HEMMER, *l.c.*, p. 179.

12. *Ibid.*, c.

14. FOURNIER, *l.c.*

11. *Ibid.*

13. *Ibid.*, p. 179.

15. HEMMER, *l.c.*, p. 179, d.

16. FOURNIER, *l.c.*, fig. 11.

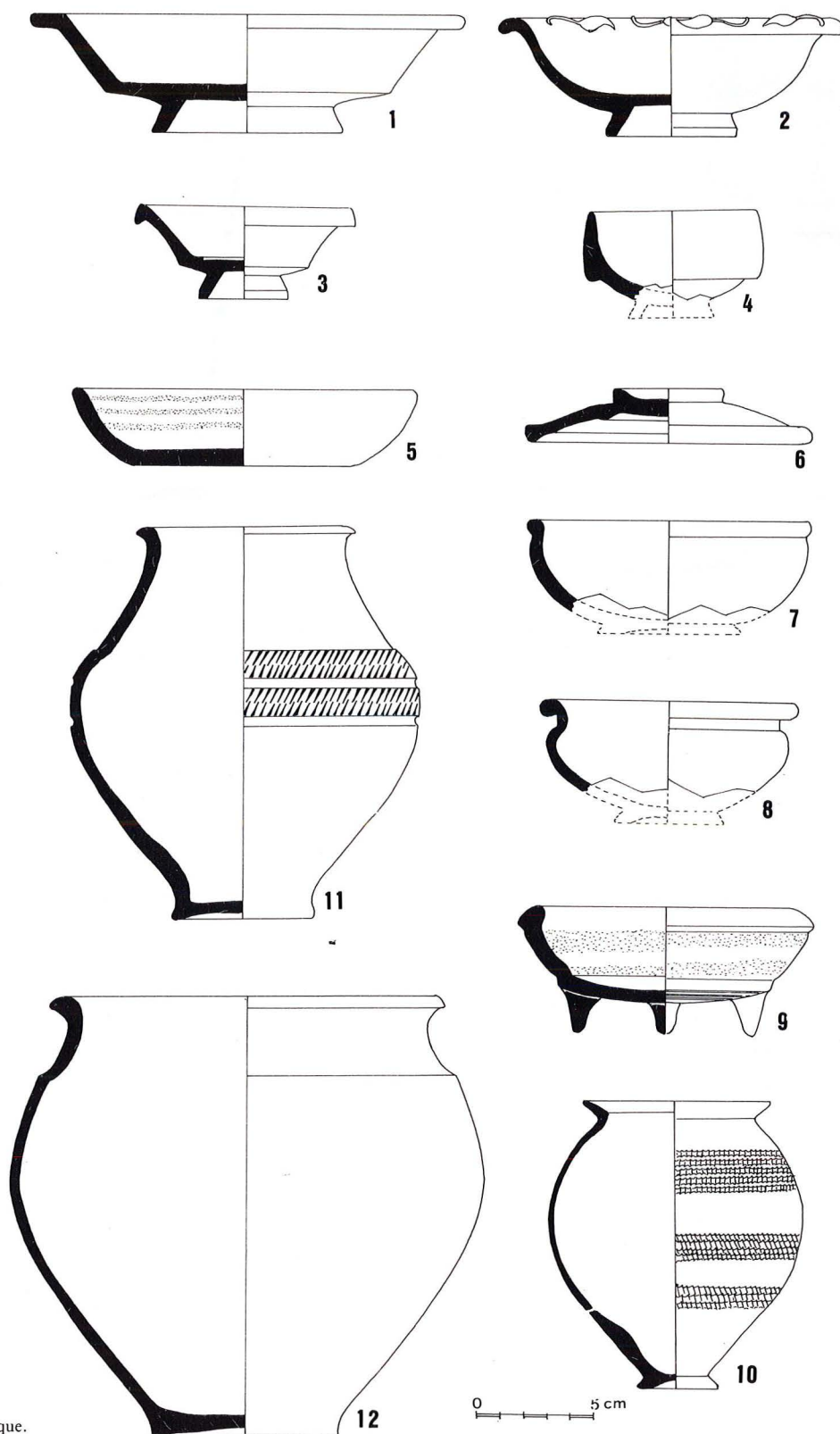


Fig. 2. — La céramique.

mobilier conservé et n'a laissé aucun souvenir. Le dépouillement des découvertes de sépultures faites en cette année 1961 nous apprend que deux tombes avec urnes en verre à deux anses furent mentionnées. L'une en mai, à la Feyte, commune de Sardent, l'autre, signalée en septembre, fut exhumée au Teilloux, commune de Saint-Laurent¹⁷. L'urne figurée dans *Gallia*, est en tous points semblable à celle de la Feyte, conservée chez l'inventeur. Elle provient donc de ce dernier endroit, et non de Montboucher.

LE MOBILIER

LA VERRERIE

Les deux pièces de verrerie découvertes subsistent (fig. 1).

1. Urne sphéroïde à deux anses coudées en équerre et rattachées sur le haut de la panse et sur le haut du col cylindrique où elles sont repliées. Le bord triangulaire est formé par le verre étiré vers l'extérieur puis rabattu vers l'intérieur du col. La base ne possède pas de dépression ce qui confère une mauvaise stabilité à cette urne. Le verre, de couleur bleutée est opaque. (Hauteur : 167 mm, diamètre maximum : 160 mm, hauteur de la panse : 120 mm, hauteur du col : 47 mm). Les anses sont marquées de 12 nervures pour l'une, 14 pour l'autre ; elles mesurent 65 mm à l'attache sur la panse et 57 au coude (fig. 1, n° 1 et fig. 4, au milieu à droite).

Cette urne appartient à la forme Morin-Jean 3, non répertoriée par C. Isings ou S. Lancel¹⁸. Un exemplaire connu à Lattes doit dater du premier siècle¹⁹. Cette forme relativement rare, est fréquente en Limousin et plus particulièrement en Haute-Vienne où 31 des 54 urnes en verre connues sont de ce type²⁰. Elles datent généralement du second siècle. A Poitiers, le cimetière des Dunes a livré de nombreuses urnes en verre mais pas une ne se rapproche de la forme Morin-Jean 3²¹.

2. Gobelet tronconique à une anse. La base est élargie par un tore constitué d'un repli du verre. Les parois, légèrement sinusoïdales, se raccordent au rebord vertical par un angle droit. Une anse s'attache vers le milieu de la panse et sous le rebord (fig. 1, n° 2 et fig. 4, en haut à gauche).

Ce gobelet de forme Morin-Jean 93 ou Isings 37 date généralement de la seconde moitié du premier siècle comme à Nimègue²² ou à Lattes²³. On le trouve cependant en Grande-Bretagne dans un tumulus daté de la seconde moitié du II^e siècle²⁴.

LA CÉRAMIQUE (FIG. 2 ET FIG. 3)

A. La céramique sigillée

1 : Assiette à fond plat aux parois divergentes rectilignes et bord horizontal externe (diamètre 185 mm, hauteur 50 mm). Forme Curle 23²⁵.

2 : Coupe hémisphérique à bord horizontal externe concave orné de feuilles en relief sur le dessus (diamètre 150 mm, hauteur 50 mm). Forme Drag. 36²⁶.

3 : Tasse à fond plat et parois divergentes légèrement concaves ; bord épaissi et lèvre arrondie (diamètre 95 mm, hauteur 38 mm). Forme Drag. 46²⁷.

B. La céramique commune

4 : Partie supérieure d'un bol hémisphérique ; rebord en parement, lèvre ronde ; céramique tournée, jaunâtre en surface et dans la masse ; éléments non plastiques moyens : quartz peu visible, présence de mica ; surface lissée. Diamètre max. : 76 mm. Diamètre à l'encolure : 70 mm.

Forme rencontrée à Concèze en Corrèze dans la seconde moitié du II^e siècle²⁸. Elle existe aussi à la Bussière Etable, commune de Châteauponsac en Haute-Vienne (au musée Notre Terroir).

5 : Assiette aux parois divergentes convexes ; lèvre ronde ; base portante ; céramique tournée ; éléments non plastiques très grossiers : quartz irrégulier en proportion moyenne ; surface lissée. Lignes horizontales polies à l'intérieur. Hauteur totale : 33 mm. Diamètre max. : 148 mm. Diamètre de la base : 90 mm. Diamètre à l'encolure : 135 mm.

Cette forme aux parois courbes est fréquente en Limousin. Seul un exemplaire de Viam, en Corrèze, présente des lignes polies internes (collection de la Fondation Vazeilles à Meymac).

6 : Couvercle aux parois divergentes rectilignes ; rebord épaissi sur deux faces, lèvre convexe ; pied en couronne

17. LOURADOUR (A.), *Communication, Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse*, 34, 2, 1961, p. XXVII et XXXI.

18. ISINGS (C.), *Roman glass from dated finds*, Groningen, 1957 ; LANCEL (S.), *Verrerie antique de Tipasa*, Paris, de Boccard, 1967.

19. PISTOLET (C.), *Les verres de la nécropole de Lattes (Hérault)*, *Archéologie en Languedoc*, 4, 1981, pl. 3, n° 13.

20. PERRIER (J.), *La verrerie funéraire gallo-romaine en Limousin : l'exemple de la Haute-Vienne, Aquitania*, 1, 1984, p. 142.

21. EYGUN (F.), *Le cimetière gallo-romain des dunes à Poitiers*, Poitiers, 1933, pl. V à VII.

23. PISTOLET, *l.c.*, n° 188, p. 50.

24. ISINGS, *o.c.*

22. ISINGS, *o.c.*, p. 52-53.

25. OSWALD (F.) et PRYCE (T.-D.), *An introduction to the study on terra sigillata*, Londres, 1920, pl. LIX, n° 4, Trajan-Antonins.

26. OSWALD, *o.c.*, pl. LIII, n° 15, époque antonine.

27. OSWALD, *o.c.*, pl. LV, n° 13 ou 19, époque antonine.

28. LINTZ (G.) et ROUMIER (G.), *La nécropole gallo-romaine de Concèze*, *Trav. d'Arch. Limousine*, vol. 2, fig. 10, n° 6 à 9.

cylindrique, céramique tournée ; éléments non plastiques grossiers : sable irrégulier peu visible, présence de mica : surface lissée. Hauteur totale : 22 mm. Diamètre max. : 120 mm. Diamètre de la base : 46 mm. Diamètre à l'encolure : 110 mm.

7 : Partie supérieure d'un bol hémisphérique ; rebord en rouleau, lèvre ronde ; céramique tournée, orangée en surface, grise dans la masse ; éléments non plastiques moyens : quartz régulier abondant, présence de mica. Diamètre max. : 100 mm. Diamètre à l'encolure : 88 mm.

Ce bol rappelle la forme sigillée Drag. 37 et la forme argonnaise Chenet 319²⁹. On la trouve également au Bas-Empire dans la vallée du Rhône³⁰ et dans le Nord au III^e et au IV^e siècles³¹. Elle existe aussi en Suisse dans la seconde moitié du II^e siècle et au III^e siècle³².

8 : Partie supérieure d'un bol elliptique aplati ; encolure verticale rectiligne, rebord en rouleau, lèvre ronde ; céramique tournée, grise en surface et dans la masse ; éléments non plastiques fins : quartz régulier en proportion moyenne, traces de mica ; surface lissée. Diamètre max. : 110 mm. Diamètre à l'encolure : 86 mm.

Forme connue à Saint-Merd-les-Oussines en Corrèze vers le milieu du III^e siècle³³ ainsi que dans l'Allier à Nérilès-Bains³⁴. On la trouve également en Allemagne fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle³⁵ et dans le Nord au IV^e siècle³⁶.

9 : Marmite tripode aux parois divergentes convexes ; encolure rentrante rectiligne, lèvre ronde ; pieds coniques verticaux ; céramique tournée, grise en surface, noire dans la masse ; éléments non plastiques moyens : quartz en proportion moyenne, traces de mica ; surface brute. Deux bandes horizontales polies à l'intérieur et à l'extérieur. Hauteur totale : 54 mm. Diamètre max. : 130 mm. Diamètre de la

base : 80 mm. Diamètre à l'encolure : 105 mm (fig. 4, au milieu).

Forme connue à La Chapelle-Taillefert vers le milieu du second siècle³⁷ et à Poitiers³⁸.

10 : Pot ovoïde ; encolure évasée rectiligne, rebord aminci, lèvre ronde ; base élargie ; céramique tournée ; éléments non plastiques très fins ; traces de mica ; surface engobée. Trois zones horizontales guillochées sur la panse. Hauteur totale : 120 mm. Diamètre max. : 108 mm. Diamètre de la base : 36 mm. Diamètre à l'encolure : 55 mm (fig. 4, au milieu, à gauche).

Forme signalée à La Chapelle-Taillefert vers le milieu du second siècle³⁹ et à Saint-Priest dans la seconde moitié du II^e (fouille J.-Y. Autexier et S. Moret). On la trouve également dans la première moitié du second aux Bolards⁴⁰ et à Fishbourne au début du III^e siècle⁴¹.

11 : Pot ovoïde ; encolure rentrante concave, rebord aminci, lèvre en biseau ; base élargie ; céramique tournée, grise en surface, brique dans la masse ; éléments non plastiques fins : quartz irrégulier en proportion moyenne, traces de mica ; surface lissée. Sillons encadrant deux bandes horizontales guillochées sur la partie supérieure de la panse. Hauteur totale : 165 mm. Diamètre max. : 150 mm. Diamètre de la base : 65 mm. Diamètre à l'encolure : 75 mm.

Forme identique à Saint-Julien-le-Petit, Haute-Vienne, vers le milieu de second siècle⁴². On la trouve également à Cosne-sur-Loire vers la fin du second siècle⁴³ et en Allemagne à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle⁴⁴. Forme semblable, non datée, à Saint-Just en Charente-Maritime⁴⁵.

12 : Pot ovoïde ; encolure rentrante concave, rebord aminci, lèvre en biseau ; base étirée ; céramique tournée, grise en surface et dans la masse ; éléments non plastiques moyens : quart irrégulier en proportion moyenne ; surface

29. OSWALD, *o.c.*, pl. LXXV, n° 9; CHENET (G.), *La céramique gallo-romaine d'Argonne et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941, p. 69 et pl. XIII.

30. GAGNIÈRE (S.) et GRANIER (J.), *Nécropole gallo-romaine et barbare de la Font-du-Buis à Saze*, *Rev. Arch. de Narb.*, 5, 1972, fig. 17, n° 1.

31. ANCIEN (B.) et TUFFREAU-LIBRE (M.), *Soissons gallo-romain, découvertes anciennes et récentes*, Musée de Soissons, 1980, fig. 80, n° 5.

32. ETTLINGER (E.), *Planches pour la détermination de la céramique gallo-romaine en Suisse*, R. KASSER, Yverdon, *Eburodunum*, 1975, fig. 56, n° 27.

33. LINTZ (G.), *Les ruines gallo-romaines des Cars, Campagnes de fouilles de 1974 à 1976*, *Bull. de la Soc. des Sc. lettres et arts de la Corrèze*, 83, 1980, p. 17-38, fig. 4, n° 2.

34. GOURVEST (J.), *Jattes à col en terre grossière à Châteaumeillant (Cher) et à Nérilès (Allier)*, *Etudes Archéologiques Montluçon-Nérilès*, fasc. 8, 1979, n° 11, p. 21.

35. GÖSE (E.), *Gefästypen der römischen Keramik in Reinland Bonner Jarhbrücher*, 150, 1950, n° 227.

36. TUFFREAU-LIBRE (M.), *La céramique commune gallo-romaine de la forêt de Compiègne au musée des Antiquités Nationales*, *Cahiers arch. de Picardie*, 4, 1977, fig. 3, n° 32.

37. DUSSOT (D.), *Communication*, *Trav. d'Arch. limousine*, n° 2, 1981, p. 153, D.

38. EYGUN (F.), *o.c.*, 1933, pl. VI, sép. 47.

40. PLANSON (E.) et coll., *La nécropole gallo-romaine des Bolards, Nuits-Saint-Georges*, Paris, C.N.R.S., 1982, B. 176.

41. CUNLIFE (B.), *Excavations at Fishbourne*, Leeds, 1971, type 213.

42. PERRIER (J.), *Sépultures de Barbaroux, Cne de Saint-Julien-le-Petit*, *Bull. de la Soc. Arch. et Hist. du Limousin*, 96, 1969, p. 65, fig. 4.

43. BOUTHIER (A.), *Un sous-sol cave du II^e siècle à Cosne-sur-Loire (Nièvre)*, *Rev. Arch. de l'Est*, 23, 3-4, 1972, p. 385-433, pl. VIII, n° 12.

44. HEUKEMES (B.), *Römische Keramik aus Heidelberg*, Bonn, 1964, pl. 23, n° 39.

45. EYGUN (F.), *Informations archéologiques*, *Gallia*, 25, 2, 1967, p. 269, fig. 27.

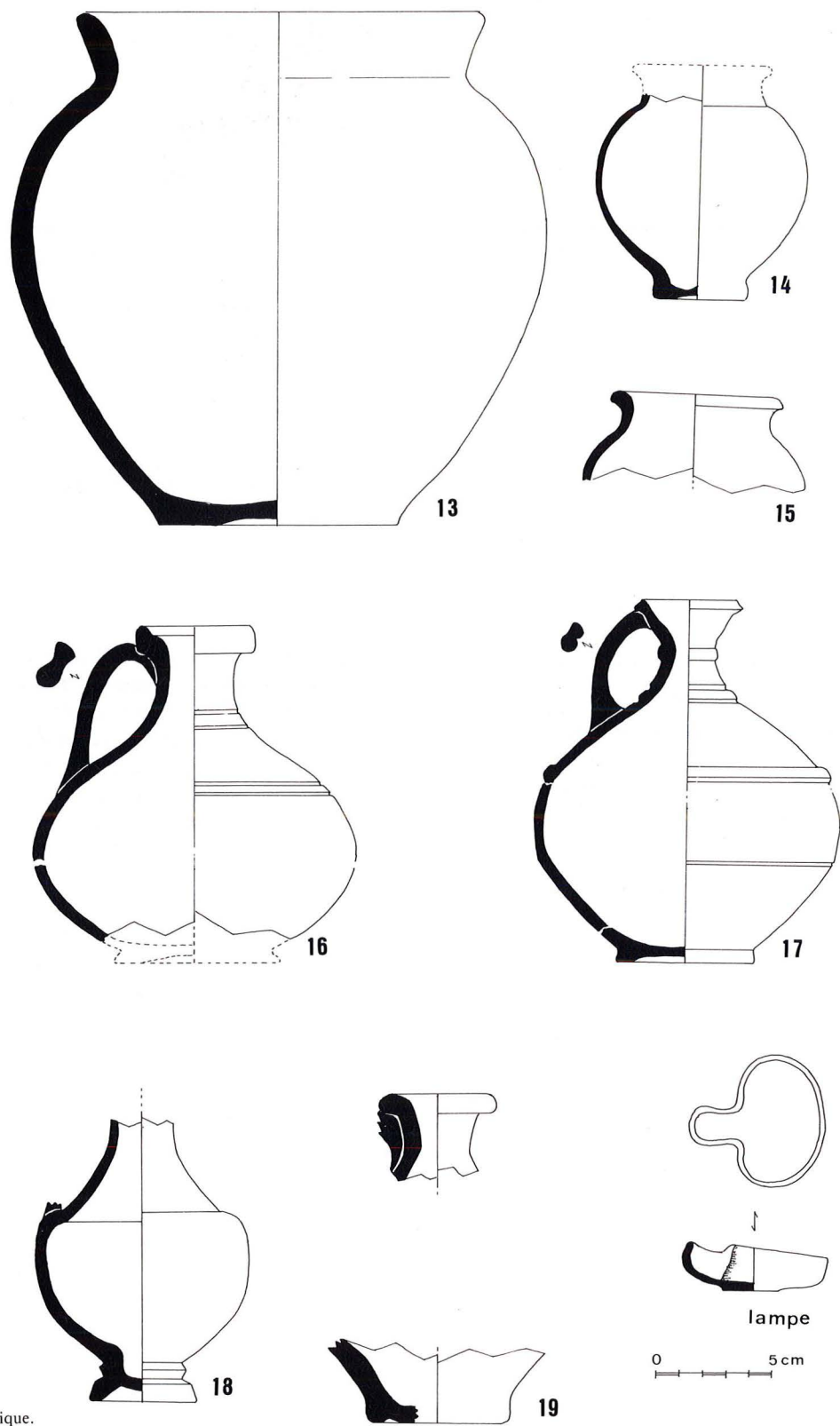


Fig. 3. — La céramique.

brute. Hauteur totale : 184 mm. Diamètre max. : 200 mm. Diamètre de la base : 82 mm. Diamètre à l'encolure : 140 mm.

Forme signalée à Giat, Puy-de-Dôme dans le dernier quart du II^e siècle⁴⁶. Forme semblable, de provenance inconnue au musée de Guéret.

13 : Pot ovoïde ; encolure évasée rectiligne, lèvre ronde ; base portante ; céramique tournée, orangée en surface et dans la masse ; éléments non plastiques très grossiers : quartz irrégulier en proportion moyenne, traces de mica ; surface brute. Hauteur totale : 215 mm. Diamètre max. : 230 mm. Diamètre de la base : 104 mm. Diamètre à l'encolure : 140 mm.

Forme rencontrée à Concèze, Corrèze, dans la seconde moitié du II^e siècle⁴⁷ et à Aun (Musée de Guéret). Elle existe aussi à Labuissière, Pas-de-Calais, dans la seconde moitié du II^e siècle⁴⁸.

14 : Pot ovoïde ; base étirée ; céramique tournée, jaunâtre en surface et dans la masse ; éléments non plastiques moyens : quartz régulier abondant, traces de mica ; surface lissée. Diamètre max. : 90 mm. Diamètre de la base : 42 mm. Diamètre à l'encolure : 40 mm.

Cette forme est connue à Aubusson vers la fin du second siècle⁴⁹ et aux Mars à la même époque⁵⁰.

15 : Partie supérieure d'un pot de forme indéterminée ; encolure verticale concave, lèvre ronde ; céramique tournée, jaunâtre en surface et dans la masse ; éléments non plastiques grossiers : quartz irrégulier abondant, traces de mica. Diamètre à l'encolure : 52 mm.

16 : Bouteille elliptique aplatie ; encolure rentrante, concave ; rebord en parement, lèvre ronde ; anse s'attachant sur le haut du col et sur le haut de la panse ; céramique tournée, brique en surface et dans la masse ; éléments non plastiques très grossiers : sable irrégulier en proportion moyenne, présence de mica ; surface brute. Deux filets hori-

zontaux au milieu du col et sur le haut de la panse, au niveau de l'attache de l'anse. Diamètre max. : 135 mm. Diamètre à l'encolure : 22 mm.

Un exemplaire du même type a été découvert à Aubusson dans une sépulture de la fin du II^e siècle⁵¹.

18 : Bouteille ovoïde ; encolure rentrante concave ; pied en couronne aux parois divergentes rectilignes ; anse s'attachant sur le haut de la panse ; céramique tournée, blanche en surface, orangée dans la masse ; éléments non plastiques moyens : quartz irrégulier peu visible, présence de mica ; surface peinte en blanc. Une moulure se situe à la limite du pied et de la panse.

Diamètre max. : 90 mm. Diamètre de la base : 47 mm. Diamètre à l'encolure : 20 mm.

19 : Encolure et base d'une bouteille de forme indéterminée ; encolure verticale concave, lèvre ronde ; base étirée ; anse s'attachant sur le haut du col ; céramique tournée, jaunâtre en surface et dans la masse ; éléments non plastiques moyens : quartz irrégulier, traces de mica : surface brute. Diamètre de la base : 56 mm. Diamètre à l'encolure : 14 mm.

Forme semblable, non datée à Evaux-les-Bains (Musée de Guéret). On la trouve à Aubusson à la fin du second siècle⁵². Elle existe aussi à Niherne, Indre, au II^e, ou début du III^e siècle⁵³. Forme proche de la précédente à Mautes au début du III^e siècle⁵⁴. Cette dernière se trouve également à Argenton-sur-Creuse⁵⁵, à Levet, Cher⁵⁶ et à Alésia, Côte d'Or⁵⁷, toujours dans la seconde moitié du II^e ou au début du III^e siècle.

C. Lampe (fig. 3)

Lampe d'un modèle particulier : il s'agit d'un simple godet en terre cuite dont les parois sont déformées pour constituer le bec. La forme originale de cette lampe rappelle celle du « chaleil » dans lequel on brûlait du suif.

46. CHARBONNEAU (G.), *Découverte d'une sépulture gallo-romaine à incinération près de Chez-Rozet, commune de Giat*, Bull. Hist. et Sc. de l'Auvergne, 64, 1944, p. 121, fig. 14.

47. LINTZ (G.), ROUMIER (G.), *l.c.*, fig. , b.

48. TUFFREAU-LIBRE (M.), *Un four gallo-romain à Labuissière, Pas-de-Calais*, Gallia, 38, 1, 1980, p. 261-309, fig. 11, n° 4.

49. LINTZ (G.), LOULERGUE (M.) et URIEN (P.), *Découverte d'une sépulture gallo-romaine à Aubusson*, Mém. de la Soc. des Sc. Nat. et Arch. de la Creuse, 40, 2, 1979, p. 304, n° 4.

50. AUTEXIER (J.-Y.) et groupe Jeunesse archéologique et géologique. *Cinq sépultures en coffre cinéraire provenant de la région d'Auzances (Creuse)*, Rev. Arch. du Centre, 15, 1-2, p. 75-96.

51. LINTZ (G.), LOULERGUE (M.) et URIEN (P.), *l.c.*, n° 20, p. 305.

52. *Ibid.*, n° 18 et 19, p. 305.

53. GOURVEST (J.), *Sépultures à l'incinération de Surins, commune de Niherne (Indre)*, Ogam, 12, 6, 1960, p. 431-434, fig. 1, n° 8.

54. AUTEXIER (J.-Y.), *l.c.*, pl. 6, n° 1.

55. ALLAIN (J.) et ALBERT (R.), *Analyse d'un dépôt céramique dans l'enceinte cultuelle d'Argentomagus*, Actes du colloque d'Argenton, 31 mars et 1^{er} avril 1973, éd. R.A.C., 1973, p. 65-75, fig. 5.

56. LEDAY (A.), *Fouille de sauvetage de la villa du Châtelier (Commune de Levet - 18)*, Rev. Arch. du Centre, 11, 3-4, 1972, p. 207-221, pl. A, n° 1.

57. SÉNÉCHAL (R.), *La nécropole gallo-romaine de Gratte-Dos, commune de Meuillez, Côte d'Or - la céramique*, Rev. Arch. de l'Est, 28, 3-4, 1975, p. 240-254, type 7.

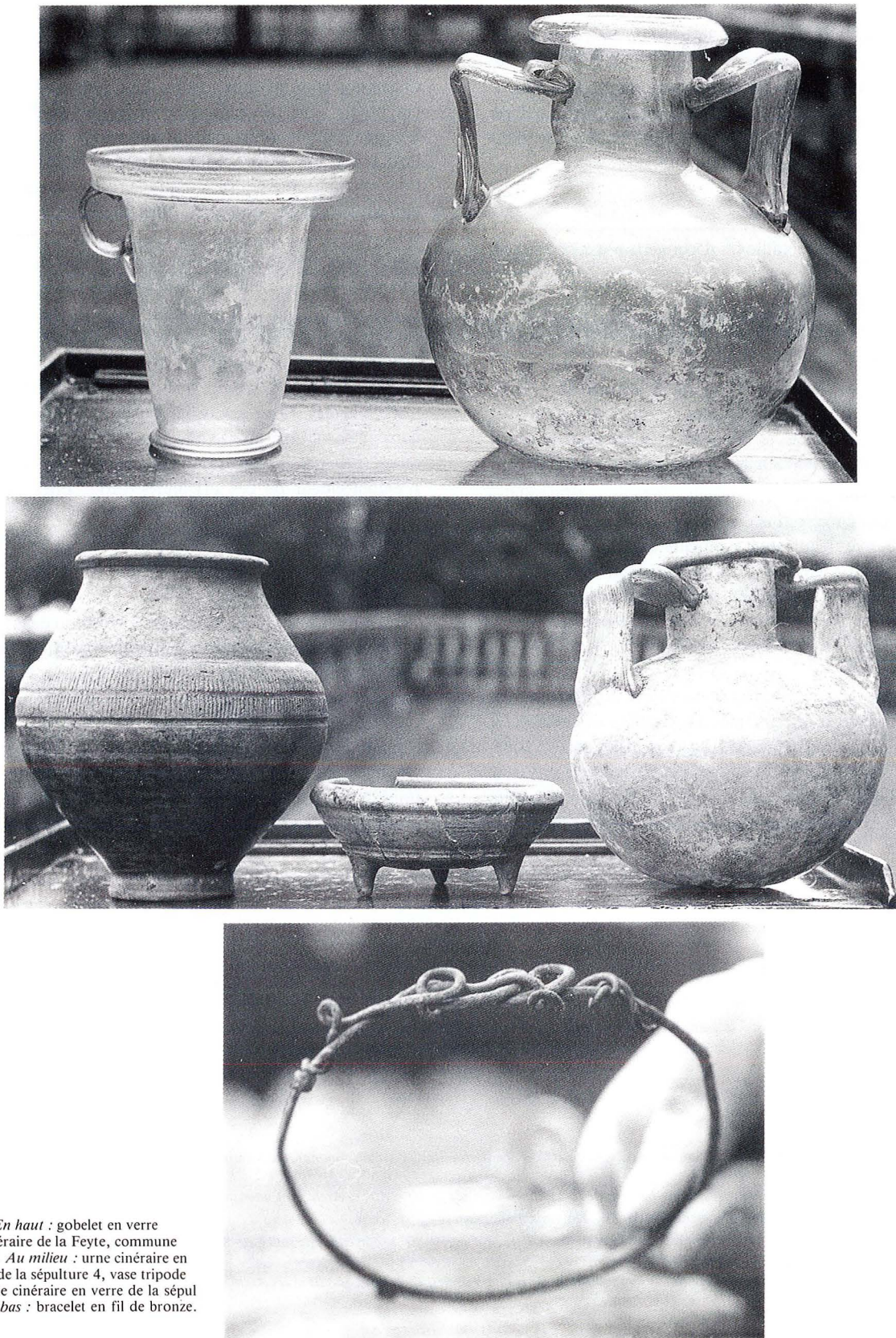


Fig. 4. — *En haut* : gobelet en verre et urne cinéraire de la Feyte, commune de Sardent. *Au milieu* : urne cinéraire en terre cuite de la sépulture 4, vase tripode n° 9 et urne cinéraire en verre de la sépulture 7. *En bas* : bracelet en fil de bronze.

Un exemplaire en fer date de la seconde moitié du II^e siècle⁵⁸. Trois lampes trouvées à Limoges, dont deux proviennent d'un dépotoir de la fin du III^e siècle ou du début du IV^e siècle s'en rapprochent⁵⁹. Une fouille récente vient de livrer une demi-douzaine de ces lampes à Pontarion, Creuse, dans des tombes datées de la seconde moitié du II^e siècle.

LE MÉTAL

Aucun des objets métalliques découverts n'a été conservé. Ce sont :

1. Une monnaie étudiée par P.-F. Fournier qui pense à un as de Faustine l'aînée ou plutôt de Lucille (lettre du 10/6/61 adressée à H. Hemmer).

2. Un bracelet constitué d'un fil de bronze (fig. 4, en bas). Les extrémités effilées du jonc, tordues en tous sens et enchevêtrées, formaient un décor de bouclettes, puis étaient fixées par enroulement sur le jonc (diamètre : 84 mm).

3. Un couteau en fer. L'extrémité de la lame triangulaire est brisée (Longueur estimée : 120 mm. Largeur à la garde : 50 mm). Les couteaux sont fréquents dans les sépultures à incinération du Limousin. La fouille récente de Pontarion en a livré plusieurs exemplaires dont un semblable à celui de Montboucher. Il ressemble à un de ceux mis au jour à Guiry-en-Vexin⁶⁰.

Le nombre de sépultures attestées s'élève donc à sept. Ces quelques tombes montrent bien la diversité des structures funéraires en Limousin puisqu'il s'y trouve des coffres funéraires avec ou sans urnes, des urnes en terre cuite et une urne en verre placées en pleine terre. S'y retrouvent également les rites funéraires en usage au second et troisième siècles.

En effet, la pratique la plus courante consiste à briser les céramiques sur le bûcher d'incinération et à les brûler avec divers objets dont, entre autres, les bijoux du défunt. Tous ces objets sont recueillis avec les restes du bûcher, puis déposés dans la fosse, autour du coffre funéraire ou de l'urne cinéraire⁶¹. Ce rituel est attesté ici pour la tombe 1 où l'on sait que diverses céramiques brisées furent ramassées autour du coffre funéraire. Plus rarement, des offrandes sont placées dans la tombe. Celles-ci peuvent être des réceptacles susceptibles de contenir des liquides ou des denrées comme ce fut probablement le cas du gobelet en verre⁶². Les objets métalliques bien dissociés du résidu de la crémation sont également considérés comme des offrandes bien qu'il soit difficile de savoir s'ils ont subi le feu du bûcher ou non. Parfois, la preuve est faite que ces objets métalliques n'ont pas été brûlés. C'est le cas par exemple d'un couteau placé dans une urne cinéraire à Concèze. L'oxyde de fer avait conservé des traces de tissu appartenant au fourreau⁶³. L'emplacement de ces offrandes varie. Elles peuvent se trouver dans l'urne, entre l'urne et le coffre comme c'est probablement le cas ici pour la tombe 1, ou encore dans la fosse, dissociées des cendres comme le gobelet en verre par exemple.

La monnaie, principal élément de datation de la sépulture 1, implique un enfouissement, au plus tôt, durant le dernier tiers du second siècle. En considérant que celle-ci était difficilement identifiable, donc vraisemblablement usée, c'est plutôt de la fin du second siècle que date cette tombe. La céramique, tant commune que sigillée, confirme d'ailleurs une telle datation. Les sigillées sont toutes trois des productions de l'époque antonine et les rapprochements effectués à partir de la céramique commune renforcent cette hypothèse.

58. DUPUY (P.) et l'équipe régionale limousine G.A.A. du T.C.F., *La nécropole de Lavaud, commune de Saint-Goussaud, Creuse, Rev. Arch. du Centre*, VII, 2, 1968, p. 99-117, pl. IV, n° 313.

59. LOUSTAUD (J.-P.), *Les lampes antiques découvertes à Limoges, Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Limousin*, CIX, 1982, p. 11-34, n°s 60 à 62.

60. HOFFMANN (B.), *La quincaillerie antique*, T.C.F., Notice technique n° 14, pl. 1, n° 26.

61. DUPUY (P.) et l'équipe régionale limousine G.A.A. du T.C.F., *La nécropole de Lavaud, commune de Saint-Goussaud, Creuse, Rev. Arch. du Centre*, t. VIII, fasc. 2, 1968, p. 99-117.

62. LINTZ (G.), *Sépultures gallo-romaines de Sauviat-sur-Vige (Haute-Vienne), Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Limousin*, CVI, 1979, p. 17-38.

63. LINTZ (G.) et ROUMIER (G.), *l.c.*, p. 73 et fig. 12.